

Bretagne, Côtes-d'Armor
Saint-Brieuc
Pointe de Cesson
105 rue de la Tour

Jardin d'agrément et parc, Domaine de la Tour de Cesson, rue de la Tour (Saint-Brieuc)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA22133647

Date de l'enquête initiale : 2023

Date(s) de rédaction : 2023

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire des héritages militaires en Bretagne

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : jardin d'agrément, parc

Parties constituantes non étudiées : belvédère de jardin, bassin, grotte artificielle, cadran solaire, puits, citerne

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales : BR, 1

Historique

*Les sources documentaires manquent pour retracer l'histoire précise du jardin d'agrément et du parc du **Domaine de la Tour de Cesson**, mais il a néanmoins été possible d'établir une chronologie.*

Les parcelles composant le jardin d'agrément et le parc du Domaine de la Tour de Cesson ont été acquises de 1852 à 1859 par Alexandre Glais de Bizoin (1800-1877). Lors des travaux, des vestiges de fortifications sont arasés (fossés secs et bastion). A cette époque, l'entrée du domaine se fait vraisemblablement par l'actuelle Rue du Commandant Guillaume Le Conniat, puis par un chemin menant au portail Sud, mais il n'est pas exclu qu'une entrée ait été aménagée à l'Ouest avant la construction de celle que nous connaissons aujourd'hui.

Le belvédère de jardin est vraisemblablement datable des années 1855-1865 : il est baptisé "Tour Malakoff" en référence à la bataille victorieuse de Malakoff à Sébastopol le 8 septembre 1855. Cet épisode de la Guerre de Crimée voit en effet la construction de "tours Malakoff" dans tout le pays (celle de Sermizelles dans l'Yonne - également crénelée - est protégée au titre des Monuments historiques). Le belvédère reprend l'emplacement de l'un des bastions élevés lors de la Guerre de la Ligue (1588-1598). Le belvédère avec son crénelage est reconnaissable sur de nombreuses cartes postales.

En 1877, Eustache Ollitrault-Dureste (1834-1919), neveu par alliance d'Alexandre Glais-Bizoin hérite du Domaine et modifie la **demeure**.

Après avoir obtenu le déclassement de la **tour médiévale** en 1888 (classée au titre des Monuments historiques en 1886) auprès Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts, il fait consolider et remblayer les parties basses de la tour. Un belvédère dominant la **demeure** et le jardin est créé au pied de la tour.

Une nouvelle entrée avec portail monumental est créée à l'Ouest face à la Rue de la Tour. Elle est flanquée d'une **conciergerie** servant de logement au concierge - gardien du domaine. L'élévation Nord-ouest de la conciergerie est doté d'une ancre de façade arborant les initiales "OD" pour Ollitrault-Dureste. Les statues qui ornent l'entrée semblent avoir été posées plus tard (du temps de Marius Combes ?).

L'examen des photographies anciennes (cartes postales notamment) montre une fermeture du paysage depuis la fin du 19e siècle avec un boisement assez fort de la périphérie du domaine notamment sur les versants Nord, Nord-est et Est.

Après la mort d'Eustache Ollitrault-Dureste en 1919, le **Domaine de la Tour de Cesson** est acquis en 1921 par Marius Combes (1873-1930), entrepreneur de spectacles et gérant de la salle Wagram à Paris, époux d'Anne-Emilie Mandin. Le domaine de la Tour de Cesson devient une résidence secondaire.

Les deux portes ornementales de style Renaissance provenant du vieux manoir du Bocenit à Saint-Gilles-du-Mené (détruit) ont vraisemblablement été installées après 1925. Les statues de page, dans des vêtements de l'époque Renaissance, pourraient avoir été installés à la même époque pour orner le portail principal du domaine.

A la mort de Marius Combes en 1930, le domaine est conservé comme lieu de villégiature par son frère Auguste Johanny Combes (1er octobre 1884 - 17 février 1931) puis par la femme de ce dernier, Georgette Combes (née Trochoux, le 8 mars 1894).

Lors de la Seconde Guerre mondiale, du 18 juin 1940 au 6 août 1944, le Domaine de la Tour de Cesson est réquisitionné et **onze bunkers** sont construits dans le parc par l'Allemagne nazie. En 1943, ce sont ainsi plus de 1 800 m² de terre (voire de rocher) qui sont déplacé dans le parc (essentiellement à l'extrémité de la pointe). La demeure, propriété de Georgette Combes (1894-1982) est réquisitionnée. Selon le Rapport Pinczon du Sel réalisé immédiatement après-guerre par la Marine nationale, la demeure désignée comme le "château" a été endommagée.

Après la Guerre, le domaine est exploité par la famille Poulain, métayers de la famille Combes. Leur fille, Madeleine Colin, y est née en 1948 ; sa grand-mère travaillait déjà sur le domaine en 1929. L'espace situé derrière la **métairie** et immédiatement à l'Est est cultivé (en 1929, la vue aérienne montrait encore des parterres entrecoupés d'allées).

Vers 1946-1947, une photographie aérienne prise à basse altitude, issue du Rapport Pinczon du Sel, montre le devant du **bunker - casemate de type 680** parfaitement dégagé jusqu'à l'extrémité Est de la pointe où se trouve le parapet et le **bunker - casemate de type VF**. L'accès au portail Sud du domaine est également parfaitement dégagé. Un mur de clôture (non vu sur le terrain) ferme la partie Sud du domaine (son extrémité orientale, dotée d'une porte a été observée en 2023). En pente, la parcelle BR n° 2 est identifiable comme une pâture (délimitée par une clôture au Sud) avec au Nord une ligne d'arbres fruitiers ; un large talus délimite le côté Nord de la parcelle BR n° 4. Plus bas, des bottes de paille sont visibles dans les parcelles.

D'après le témoignage de Madeleine Colin, le bassin à poisson a été rénové par sa famille en 1958 et le cadran solaire a été installé en 1961.

Depuis les années 1950, la végétation s'est refermée mais les allées du parc sont encore bien visibles en 2003 (contrairement à 2010 où on ne les voit plus).

Le 16 avril 1982, Georgette Combes, propriétaire du domaine décède laissant huit héritiers en indivision.

A partir du début des années 2000, les parcelles BR n° 2 à 5 se sont progressivement embroussaillées.

En 2015, la dernière gardienne du domaine meurt.

Le 25 janvier 2018, un incendie ravage la demeure.

Suite à la déclaration d'état d'abandon manifeste du Domaine de la Tour de Cesson et après une procédure d'expropriation, la Ville de Saint-Brieuc prend possession des lieux en 2020. Des travaux de nettoyage et de débroussaillage sont entrepris pour dégager chemins, allées et éléments patrimoniaux.

Période(s) principale(s) : 3e quart 19e siècle

Période(s) secondaire(s) : 4e quart 19e siècle, 1er quart 20e siècle, 2e quart 20e siècle

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Alexandre Glais de Bizoin (commanditaire, propriétaire, personnage célèbre, attribution par source), Eustache Ollitrault-Dureste (commanditaire, propriétaire, personnage célèbre, attribution par source), Marius Combes (commanditaire, propriétaire, personnage célèbre, attribution par source), Auguste Combes (commanditaire, propriétaire, personnage célèbre, attribution par source), Georgette Combes (commandi, propriétaire, personnage célèbre, attribution par source)

Description

Le Jardin d'agrément et le parc du Domaine de la Tour de Cesson se composent de plusieurs éléments :

- **une allée principale** bordée d'arbre (des cartes postales montrent une clôture implantée sur le mur de soutènement) ;
- **une allée secondaire** passant sous la **conciergerie** et longeant le **mur de clôture et de soutènement** jusqu'au pied du belvédère de jardin : cet itinéraire est aujourd'hui très embroussaillé ;
- **une allée secondaire et des parterres** visibles sur une carte postale (ils sont situés immédiatement derrière la ferme du Bourrivet) ; ces éléments ont disparu ;
- au Nord-ouest du domaine, reprenant probablement un bastion, **un belvédère de jardin** semi-circulaire avec terrasse gazonnée en terre-plein offrant des vues vers l'Ouest-sud-ouest sur Plérin et le Port du Légué en contrebas. Il est doté de trois niveaux : niveau inférieur, niveau intermédiaire (dont l'accès est défendu par un mur percé d'une porte en arc plein cintre dotée d'une grille) et terrasse. Le mur de soutènement est en pierre sèche ; la partie haute est en maçonnerie de moellon de granite. Il arbore un style néo-gothique d'inspiration médiévale avec parapet crénelé : une guérite (nommée à tort échaugette) de plan pentagonal avec faux mâchicoulis, partiellement en encorbellement, couronne le parapet. Des trous dans les pierres de son parapet permettaient vraisemblablement de fixer des canons d'apparat. La terrasse devait à l'origine accueillir des sièges de jardin. Des poteaux métalliques pour garde-corps en corde sont visibles au niveau intermédiaire sur lequel passe un chemin rejoignant le pied du mur de clôture et de soutènement du domaine.

- au Sud-ouest, **un puits ornemental** à margelle circulaire en granite situé sur une butte artificielle (cette butte pourrait avoir pour fondation le grand bastion élevé lors de la Guerre de la Ligue) ;
- près de la première porte ornementale, **une statue** en pierre calcaire sur socle au remarquable drapé : décapitée, elle gît à terre près de son socle carré. Les extrémités de ses pieds ont été retrouvés dans les broussailles. D'autres statues sont visibles sur des photographies : dans la tour (statue d'un page avec une lance montant la garde dans le style des statues ornant le grand portail d'entrée ; statues devant la façade Sud-ouest de la demeure).
- **deux portes ornementales** de style Renaissance provenant du vieux manoir du Bocenit à Saint-Gilles-du-Mené. Sur un dessin d'Henri Frotier de La Messelière d'après une photographie vers 1925, on reconnaît ainsi la porte d'entrée, la grande fenêtre de style Renaissance et les armoiries. La porte est en arc en anse de panier surbaissé moulurée, piédroits moulurés encadrés de pilastres ornés de décors géométrique : cercles, diamants, losanges, végétaux, etc. et chapiteaux ornés de personnages. Dans la partie sommitale curviligne, on retrouve, en haut un personnage à la mode de la fin du 16^e siècle portant barbe, pourpoint et collier devant une coquille en demi-coupole encadrée par deux animaux (de quelle espèce ?). La partie centrale est ornée d'accolades, de rinceaux avec feuillage et de fleurs avec deux léopards héraldiques rampant (c'est-à-dire représentés debout) portant des armoiries. Les armoiries sont illisibles (sans doute martelées à la Révolution). La grande fenêtre, devenue porte ornementale, se distingue par ses pilastres sur piédestaux : son décor est identique à celle de la porte précédente.
- au Sud de la demeure, **un bassin d'ornement avec fontaine à double vasque** comprenant deux bassins. Isolé par un mur à débordement, le plus petit des deux bassins communique avec une grotte artificielle. La **grotte artificielle** (en forme de tortue selon Madeleine Colin) est dotée d'une couverture en ciment ornée de coquilles Saint-Jacques moulées en ciment et ponctuée de rocaille. Dotée d'une petite rampe inclinée et d'une porte au Nord et au Sud, la grotte servait d'abri pour un ou des animaux.
- au Sud de la demeure, **un cadran solaire à gnomon** en pierre calcaire (édicule provenant de Paris, il aurait été rapporté au domaine en 1961) ;
- au Sud du domaine, près des communs et dépendances, une **serre chauffée** avec bacs de culture en faux bois en ciment armé et rocaille jouissait d'un panorama exceptionnel vers l'anse d'Yffiniac au Sud. De plan rectangulaire, la serre est implantée sur un haut mur de soutènement en maçonnerie orné d'un cordon (le mur est envahi par la végétation). Au sous-sol de la serre, se trouve le local technique à usage de chaufferie avec des vestiges de portes vitrées. Sous la végétation, des poteaux métalliques pour garde-corps en corde sont visibles au Sud au niveau de l'entrée du sous-sol de la serre. En mauvais état (le plancher du rez-de-chaussée s'est effondré), la serre a perdu sa verrière. La serre est visible sur une vue aérienne oblique de 1963.
- **le parc** présente des arbustes décoratifs, deux palmiers chanvrier, des arbres ornementaux et des arbres remarquables (chênes, cèdres du Liban et pins de Monterey notamment) ;
- des **bancs de jardin** sont encore visibles dans le domaine ;
- près de la **tour médiévale**, au point culminant, se dresse **une citerne** en ciment armé avec jauge de niveau qui alimentait vraisemblablement le jardin et la demeure.

Éléments descriptifs

Typologies et état de conservation

État de conservation : état moyen, vestiges, inégal suivant les parties

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : maison d'homme célèbre, à signaler

Éléments remarquables : demeure

Sites de protection : abords d'un monument historique, site patrimonial remarquable

Statut de la propriété : propriété de la commune (domaine appartenant à la Ville de Saint-Brieuc.)

Références documentaires

Bibliographie

- "La Tour de Cesson et son domaine (Saint-Brieuc, Côtes d'Armor). Redécouverte d'un patrimoine et explorations paysagères"
MESLÉ-CAROLE, Anthony. "La Tour de Cesson et son domaine (Saint-Brieuc, Côtes d'Armor). Redécouverte d'un patrimoine et explorations paysagères". École nationale supérieure d'architecture de Versailles et CY Cergy-Paris Université, Master 2 Jardins historiques sous la direction de Stéphanie de Courtois, historienne de l'art et Denis Mirallié, paysagiste, patrimoine et paysage, 2022, 184 p. et 95 p. (annexe).

Archives municipales de Saint-Brieuc

- **Saint-Brieuc. Le mystérieux domaine de la tour de Cesson**
LAMOUR, Alain. LAMOUR, Claudine. **Saint-Brieuc. Le mystérieux domaine de la tour de Cesson.** Plérin : Imprimerie Roudenn Grafik, autoédition, 2023, 170 p.
Archives municipales de Saint-Brieuc : 279837

Documents audio

- **Témoignage de Madeleine Colin**
Témoignage de Madeleine Colin recueilli par Yolaine Coutentin, conservatrice des Archives municipales de Saint-Brieuc, 2021.
Archives municipales de Saint-Brieuc

Multimedia

- **"L'ornementation en faux bois et rocaille dans le département de l'Hérault"**
MAZERAN, Frédéric. **"L'ornementation en faux bois et rocaille dans le département de l'Hérault"**. *Patrimoines du Sud* [En ligne], 8 | 2018, mis en ligne le 01 septembre 2018, consulté le 10 juillet 2023. URL : <http://journals.openedition.org/pds/398> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/pds.398>

Annexe 1

Alexandre Glais-Bizoin (1800-1877), propriétaire du domaine de 1852 à 1877

Alexandre Glais de Bizoin dit "Glais-Bizoin", né à Quintin en 1800, est issu d'une riche famille des Côtes-du-Nord, c'est le petit-fils d'Olivier François Glais (1742-1801), seigneur de Bizouin, [négociant en toiles de Saint-Thélo](#) et député à l'Assemblée constituante en 1791.

Avocat (1822), propriétaire terrien, Alexandre Glais-Bizoin se lance dans la politique dans le département des Côtes-du-Nord, dans la circonscription de Loudéac (il est élu de 1831 à 1849 et de 1863 à 1869) et brièvement, dans l'ancien département de la Seine à Paris (de décembre 1869 à septembre 1870). C'est un homme de gauche, à l'avant-garde des grandes causes républicaines. D'un discours essentiellement local puis breton, le député Glais-Bizoin passe à un discours national après 1842. Pour l'envoi de lettres, il est le premier à proposer l'adoption d'un tarif unique indépendant de la distance (son combat, commencé en 1839, aboutit finalement en 1848). Il est aussi pour beaucoup dans le développement du chemin de fer en Bretagne (ligne Paris-Brest).

En 1833, il épouse Elisa d'Abbadie d'Arrast (1808-1875).

De 1849 à 1863, Alexandre Glais-Bizoin n'est pas réélu député. C'est sans aucun doute la Tour de Cesson et les vues lointaines qu'offre la pointe qui incitent Glais-Bizoin, déjà propriétaire du manoir des Ligneries à Cesson, à acheter en octobre 1852 les parcelles situées autour de la tour. Lors des travaux d'aménagement du domaine, des vestiges de fortifications médiévales et modernes sont malheureusement partiellement arasés comme le fait remarquer l'historien Julien Trévédy (1830-1908) en 1893. On doit à Alexandre Glais-Bizoin la construction de la [demeure de style néo-classique](#) (premier état) et vraisemblablement le belvédère de jardin datable des années 1855-1865. Ce belvédère, qui reprend l'emplacement probable d'un bastion de l'époque moderne, est baptisé "Tour Malakoff" en référence à la bataille victorieuse de Malakoff à Sébastopol le 8 septembre 1855.

Lorsque Camille Flammarion (1842-1925), l'astronome et grand vulgarisateur, est invité par l'historien et homme politique Henri Martin (1810-1883) à assister à une conférence à Saint-Brieuc en 1867 lors du Congrès Celtique International, c'est chez Glais-Bizoin - dans son "beau manoir armoricain" - qu'il loge.

En septembre 1868, c'est à Ernest Renan (1823-1892) et sa compagne Cornélie, qu'Alexandre Glais-Bizoin fait découvrir son domaine. Cornélie Renan (1833-1894) écrit en revenant de Bretagne : "Notre voyage s'est terminé par une journée passée chez Monsieur Glais-Bizoin, à la Tour de Cesson. Rien de plus joli que son parc au bord de la mer, avec la belle ruine que l'on voit de partout dominant la baie de Saint-Brieuc et surtout, rien de plus intéressant que de causer avec un homme d'un si remarquable caractère".

Le 4 septembre 1870, c'est la fin du Second Empire (1852-1870), Alexandre Glais-Bizoin est l'un de ceux qui proclament la III^e République. Le "Républicain breton" participe au Gouvernement de la Défense nationale en tant que ministre sans portefeuille. Pour l'aider dans sa tâche, il prend comme secrétaire Émile Zola (22 décembre 1870 - 12 février 1902) qui a alors 30 ans : "j'ai compris tous les avantages d'une pareille position. Fort peu de choses à faire, pas d'heure fixe, et n'être commandé que par un brave homme" (courrier du 20 décembre 1870 d'Émile Zola).

Après son échec aux élections législatives de 1871, Alexandre Glais-Bizoin quitte la vie politique nationale. Depuis 1870, il est cependant conseiller municipal à Saint-Brieuc.

Sa femme décède en 1875 ; il s'éteint le 6 novembre 1877 dans son domaine de la Tour de Cesson.

Alexandre Glais-Bizoin est enterré dans le cimetière de Cesson. Son buste, sculpté par Charles-Paul Foulonneau, est conservé au Musée d'art et d'histoire de Saint-Brieuc. Une place de Saint-Brieuc porte son nom. Un timbre de la poste a été créé à son effigie en 2014.

Le domaine de la Tour de Cesson passe en héritage à son neveu Eustache Ollitrault-Dureste (1834-1919).

Nicolas Verdier a consacré en 2003 une publication à Alexandre Glais-Bizoin intitulée "Un député obstiné - Alexandre Glais-Bizoin". En 2007, René Huguen a publié "Glais-Bizoin et le grand dossier du chemin de fer".

Sources :

Article "[Alexandre Glais-Bizoin](#)" sur Wikipédia, L'Encyclopédie libre.

Page "[Alexandre, Olivier Glais-Bizoin](#)" sur le site de l'Assemblée nationale.

Nicolas Verdier, "Passer du local au national, ou comment devient-on député sous la Restauration ?", Cybergeog : European Journal of Geography [[En ligne](#)], Dossiers, document 270, mis en ligne le 10 mai 2004, consulté le 13 septembre 2023.

Annexe 2

Eustache Ollitrault-Dureste (1834-1919), propriétaire du domaine de 1877 à 1919

Né en 1834 à Merléac au lieu-dit Bizoin (Le Quillio), Eustache Ollitrault-Dureste est le fils d'Eustache-Marie Ollitrault-Dureste (1794-1878) et de Sophie Glais de Bizoin. C'est le neveu par alliance d'Alexandre Glais de Bizoin (1800-1877).

Il s'est marié avec Marie Louise Lelièvre (1842-1917) en 1864 avec qui il a trois enfants.

Eustache Ollitrault-Dureste est "propriétaire - agriculteur", c'est un homme politique classé comme "Républicain". Il a été maire de Merléac durant 49 ans de 1870 à 1919 et président du comice agricole du canton Uzel (assemblée formée par les propriétaires et les fermiers). Il est élu conseiller général du canton d'Uzel de 1895 à 1919 et il fut président du Conseil général des Côtes-du-Nord de 1903 à 1907.

En 1877, alors qu'il est âgé de 43 ans, Eustache Ollitrault-Dureste hérite de son oncle le Domaine de la Tour de Cesson. Outre la transformation de la **demeure** dans un style néo-gothique (deuxième état), Eustache Ollitrault-Dureste fait édifier la **conciergerie** (qu'il signe de ses initiales sur l'ancre de façade) et le **portail monumental**. Si le **tunnel ferroviaire** au débouché de style néo-gothique qui passe sous le domaine est daté de 1885 par millésime, on est tenté de réduire la chronologie des travaux de la conciergerie et du portail monumental aux années 1877-1885.

On peut vraisemblablement également lui attribuer la création du jardin et du parc (Le belvédère de jardin, compte tenu de son nom de "Tour Malakoff", est plutôt à attribuer à son oncle Glais-Bizouin (1800-1877), mais la présence d'un crénelage néo-gothique pose question.). Nous sommes également tentés d'attribuer le remaniement de la **ferme** dans le style néo-gothique, les **communs et dépendances (la grange)** à Eustache Ollitrault-Dureste, mais faute de sources archivistiques - il s'agit d'une analyse stylistique - l'attribution reste hypothétique.

En 1887, Eustache Ollitrault-Dureste s'oppose au classement de la Tour de Cesson par l'État et obtient gain de cause se référant à la Loi du 30 mars 1887 sur la conservation des monuments historiques et des objets d'art. Dans sa lettre au Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts, il écrit : "[...] si mon oncle Glais-Bizoin lorsqu'il s'en rendit acquéreur en 1853 et moi, lorsque j'en ai hérité, il y a quelques années, n'y avions fait de sérieuses réparations, il est probable qu'elles [les ruines de la Tour de Cesson] ne seraient plus debout, car le précédent propriétaire en vendant les pierres comme matériaux de construction, avait commencé à en faire saper les fondements. [...] Je n'ai donc pas, croyez le bien, monsieur le Ministre, l'intention de faire détruire cette vieille tour qui est le plus bel ornement de mon parc, et que je suis toujours disposé à laisser visiter, mais je ne voudrais pas être soumis aux sujétions qu'entraîneraient un monument historique classé".

Après sa mort survenue le 9 février 1919 au Domaine de la Tour de Cesson (sa femme y est décédée en 1917), la propriété passe à l'un de ses fils, mais elle est finalement vendue par adjudication le 3 mai 1921 pour la somme de 151 000 francs à la famille Combes.

Annexe 3

La famille Combes, propriétaire du domaine de 1921 à 2020

L'histoire de cette famille est étroitement liée à celle de la Salle Wagram à Paris. Marius Combes (1873-1930) est en effet entrepreneur de spectacles à Paris. Il se marie en 1905 à Anne-Emilie Mandin qui est infirmière. Dès le début de la Guerre 1914-1918, elle crée une maison d'hospitalisation pour les réfugiés français et alliés dans la Salle Wagram.

Le 3 mai 1921, Marius Combes achète par adjudication le domaine de la Tour de Cesson à la famille Ollitrault-Dureste pour la somme de 151 000 francs et en fait son lieu de villégiature. A sa mort en 1930, son frère Auguste Johnny Combes hérite du domaine.

C'est Georgette Combes (née Trochoux, le 8 mars 1894), la femme de ce dernier, qui en hérite en 1931. Elle est directrice de la Salle Wagram et présidente des Cabarets de France. Le domaine de la Tour de Cesson est le lieu de villégiature de toute la famille Combes. Le 16 avril 1982, elle décède laissant huit héritiers en indivision jusqu'au 16 mars 2020, date à laquelle la Ville de Saint-Brieuc devient propriétaire du domaine familial après une procédure d'expropriation.

C'est cette famille qui détient l'histoire du domaine de la Tour de Cesson au 20e siècle.

Illustrations



Vue générale de la pointe de Cesson vers 1860-1870 (collection : Alain Lamour). Si la demeure est construite, le jardin d'agrément et le belvédère n'ont pas encore été aménagés. On peut voir des fortifications ; les versants de la pointe sont cultivés

Phot. Auteur inconnu
IVR53_20232205386NUCA



Vue de la Pointe de Cesson depuis le chemin de halage du port du Légué, carte postale (éditions A. Waron, Saint-Brieuc). On distingue notamment le crénelage du belvédère de jardin dit Tour Malakoff et le mur de clôture du domaine ; la tour couronne la pointe

Phot. Auteur inconnu
IVR53_20232205325NUCA



Vue des environs de l'entrée du Domaine de la Tour de Cesson, carte postale (éditions André Garnon, Orléans). A gauche, surmontée de crénelage et de faux mâchicoulis, la conciergerie (logement du concierge / gardien). Au centre, le logis de la ferme-modèle et la tour. On distingue des allées et parterres

Phot. Auteur inconnu
IVR53_20232205329NUCA



Vue générale du Domaine de la Tour de Cesson, vers 1885 (collection : Geslin de Bourgogne par Frédéric Thomas). La photographie porte l'inscription : Tour de Cesson, n° 4. On distingue les jardins, terrasses, conciergerie, belvédère (la Tour Malakoff) et en arrière-plan, la tour

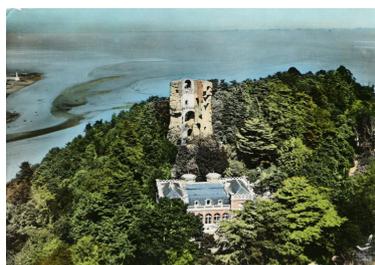
Phot. Auteur inconnu
IVR53_20232205319NUCA



Vue du Domaine de la Tour de Cesson et de ses abords immédiats. A droite, la conciergerie (logement du concierge / gardien).

Un chemin longe le mur de clôture (faisant soutènement) du domaine jusqu'à la Tour Malakoff, belvédère sur le Légué. A gauche, l'embouchure du Gouët

Phot. Henri Deneux
IVR53_20232205308NUCA



Vue aérienne oblique de la tour et de la demeure, carte postale colorisée (collection : La Pie). Les deux tourelles de la demeure ont perdu leur couverture en poivrière ; les deux ailes sont couvertes en pavillon (en ardoise) ; le corps central est couvert en ardoise et en zinc

Phot. Auteur inconnu
IVR53_20232205333NUCA



Vue de l'élévation orientée vers le Nord-est (collection : A. Waron, Saint-Brieuc)



Vue de l'élévation orientée vers le Sud-ouest, carte postale (éditions J. Sorel, Rennes)



Vue de l'élévation orientée vers le Sud-ouest, carte postale (collection

Phot. Auteur inconnu
IVR53_20232205346NUCA



Vue aérienne oblique, 1963. A l'arrière-plan, l'Anse de la Vierge à Plérin. Au centre, sous les arbres on distingue le bassin et la puits ornemental ; à gauche, le belvédère de jardin dit Tour Malakoff ; à droite, la serre et les communs - dépendances

Phot. Heurtier
IVR53_20232205324NUCA



Vue du belvédère de jardin dit Tour Malakoff : mur et porte en arc plein cintre fermée d'une grille
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200483NUCA

Phot. Auteur inconnu
IVR53_20232205347NUCA



Vue de l'élévation Sud-Ouest : partie centrale. En arrière-plan, la Tour de Cesson
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200481NUCA



Vue du belvédère de jardin dit Tour Malakoff. Il est monté en pierre sèche (empilement des pierres les unes sur les autres sans utiliser aucun autre matériau)
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200484NUCA

H. Hamon, Saint-Brieuc). Plusieurs statues ornent le jardin situé au Sud

Phot. Auteur inconnu
IVR53_20232205348NUCA



Vue générale du belvédère de jardin dit Tour Malakoff : mur et porte en arc plein cintre fermée d'une grille. Le parapet est surmonté d'un crénelage dans le style néo-gothique
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200482NUCA



Vue du belvédère de jardin dit Tour Malakoff. Dominant le belvédère, une guérite de style néo-gothique en pierre de taille
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200485NUCA



Vue de l'une des statues du jardin d'agrément. Couchée sur le sol près de la porte ornementale basse, son socle se trouve à proximité immédiate. Elle a perdu sa tête et l'extrémité de ses pieds

Phot. Bernard Bègne

IVR53_20232200445NUCA



Vue de l'une des statues du jardin d'agrément. Couchée sur le sol près de la porte ornementale basse, son socle se trouve à proximité immédiate. Elle a perdu sa tête et l'extrémité de ses pieds

Phot. Bernard Bègne

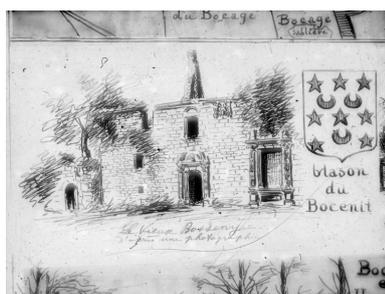
IVR53_20232200446NUCA



Vue de l'une des statues du jardin d'agrément. Couchée sur le sol près de la porte ornementale basse, son socle se trouve à proximité immédiate. Elle a perdu sa tête et l'extrémité de ses pieds

Phot. Bernard Bègne

IVR53_20232200447NUCA



Le vieux manoir du Bocenit à Saint-Gilles-du-Mené, dessin d'Henri Frotier de La Messelière d'après une photographie, vers 1925. On reconnaît la porte d'entrée, la fenêtre de style Renaissance et les armoiries déplacés au Domaine de la Tour de Cesson
Autr. Henri Frotier de la Messelière
IVR53_19802202669ZMI



Vue générale de la porte ornementale basse de style Renaissance : élévation Nord-est (revers)

Phot. Bernard Bègne

IVR53_20232200448NUCA



Vue générale de la porte ornementale basse de style Renaissance : élévation Sud-ouest

Phot. Bernard Bègne

IVR53_20232200449NUCA



Vue de la porte ornementale basse de style Renaissance : élévation Sud-ouest, détail des armoiries
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200450NUCA



Vue générale de la porte ornementale haute de style Renaissance : élévation Sud-ouest
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200451NUCA



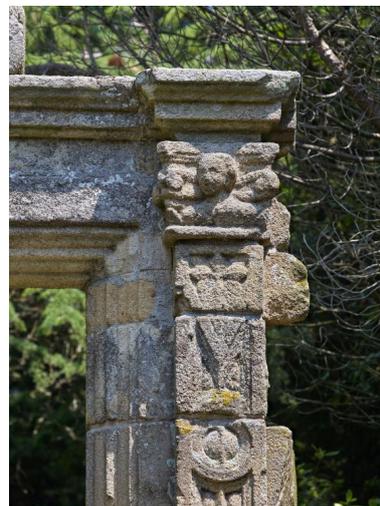
Vue de la porte ornementale haute de style Renaissance : détail de l'élévation Sud-ouest
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200453NUCA



Vue de la porte ornementale haute de style Renaissance : détail de l'élévation Sud-ouest
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200457NUCA



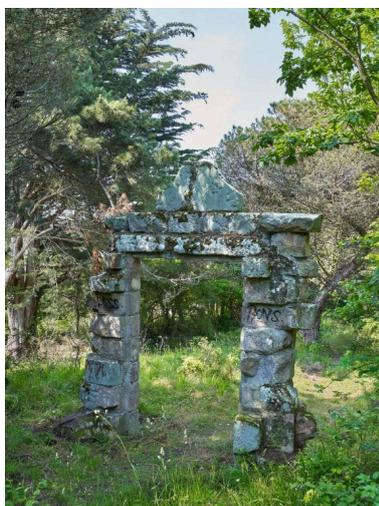
Vue de la porte ornementale haute de style Renaissance : détail de l'élévation Sud-ouest
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200454NUCA



Vue de la porte ornementale haute de style Renaissance : détail de l'élévation Sud-ouest
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200456NUCA



Vue de la porte ornementale haute de style Renaissance : détail de l'élévation Sud-ouest. On reconnaît dans les armoiries un heaume cimier ou un casque surmonté d'un oiseau
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200455NUCA



Vue générale du bassin : au centre, la fontaine
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200458NUCA

Vue de la porte ornementale
haute de style Renaissance :
élévation Nord-est (revers)
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200452NUCA



Vue de la fontaine du bassin.
Ses deux vasques sont cassées
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200459NUCA



Vue de la grotte artificielle
(faisant abri pour un ou des
animaux) du bassin : élévation Sud
percée d'un porte. Sa couverture
est ornée de coquilles Saint-
Jacques en ciment et de rocaille
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200460NUCA



Vue de la couverture de la grotte
artificielle (faisant abri pour un
ou des animaux) du bassin : elle
est ornée de coquilles Saint-
Jacques en ciment et de rocaille
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200461NUCA



Vue du puits situé au Sud-
ouest. Déplacé, il semble avoir
été implanté sur une citerne
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200486NUCA



Vue du puits situé au Sud-
ouest. Déplacé, il semble avoir
été implanté sur une citerne
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200487NUCA



Vue du cadran solaire
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200488NUCA



Vue du cadran solaire
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200489NUCA



Vue de la citerne située
au Sud-sud-est de la tour
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200490NUCA



Vue du pin de Monterey
(Pinaceae) ayant servi de
poste d'observation : tronc
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200417NUCA



Vue du pin de Monterey
(Pinaceae) ayant servi de poste
d'observation : vestiges d'échelon
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200418NUCA



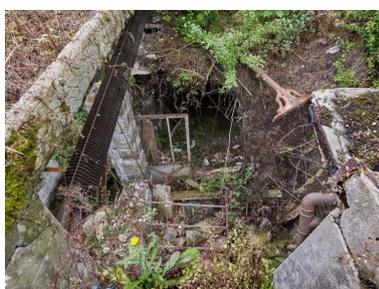
Vue du pin de Monterey
(Pinaceae) ayant servi de poste
d'observation : vestiges d'échelon
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200419NUCA



Vue du pin de Monterey (Pinaceae)
ayant servi de poste d'observation :
cime de l'arbre depuis le sol
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200420NUCA



Vue de la serre située au Sud : en
équilibre au rez-de-chaussée (le
plancher du rez-de-chaussée s'est
effondré), poteau métallique ouvragé
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200646NUCA



Vue de la serre située au Sud :
sous-sol (le plancher du rez-de-
chaussée s'est effondré), local
technique à usage de chaufferie ;
vestiges de portes vitrées. A gauche,
radiateur horizontale de serre ; à
droite tuyaux et poteau ouvragé
Phot. Bernard Bègne



Vue de la serre située au Sud :
rez-de-chaussée, bacs de culture
en faux bois en ciment armé
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200648NUCA

IVR53_20232200647NUCA



Vue de la serre située au Sud : rez-de-chaussée, bacs de culture en faux bois
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200649NUCA



Vue de la serre située au Sud : elle comprenait deux niveaux (serre vitrée en rez-de-chaussée avec bacs de culture et local technique à usage de chaufferie au sous-sol)
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200650NUCA



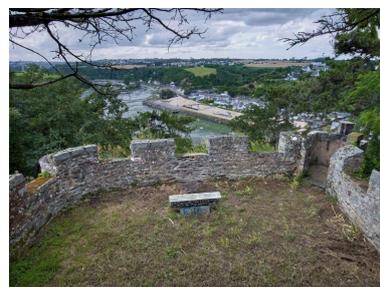
Vue de l'un des sentiers du parc
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200651NUCA



Vue de la grotte artificielle (faisant abri pour un ou des animaux) du bassin : élévation Nord percée d'un porte et rampe d'accès. Sa couverture est ornée de coquilles Saint-Jacques en ciment et de rocaille
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200664NUCA



Vue de l'un des arbres monumentaux du parc au Nord, côté Gouët
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200667NUCA



Vue du belvédère de jardin dit Tour Malakoff : la terrasse et le parapet crénelé dans le style néo-gothique. En arrière-plan, le Port du Légué
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200677NUCA



Vue du belvédère de jardin dit Tour Malakoff : détail du parapet crénelé et de la guérite dans le style néo-gothique. En arrière-plan, le Port du Légué
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200671NUCA



Vue du belvédère de jardin dit Tour Malakoff : détail du parapet crénelé dans le style néo-gothique. En arrière-plan, le Port du Légué
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200672NUCA



Vue du belvédère de jardin dit Tour Malakoff : parapet crénelé dans le style néo-gothique. En arrière-plan, le Port du Légué
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200673NUCA



Vue du belvédère de jardin dit Tour Malakoff : détail de la guérite dans le style néo-gothique (le trou dans la pierre de taille permettait de fixer un canon d'apparat)

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200675NUCA



Vue du belvédère de jardin dit Tour Malakoff : détail de la guérite dans le style néo-gothique (le trou dans la pierre de taille permettait de fixer un canon d'apparat)

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200674NUCA



Vue du Port du Légué depuis le belvédère de jardin dit Tour Malakoff : sur le terre-plein, le stock de sable en tas
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200676NUCA

Dossiers liés

Est partie constituante de : Domaine de la Tour de Cesson, rue de la Tour (Saint-Brieuc) (IA22133622) Bretagne, Côtes-d'Armor, Saint-Brieuc, Pointe de Cesson, 105 rue de la Tour

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Château et tour de Cesson, Domaine de la Tour de Cesson, rue de la Tour (Saint-Brieuc) (IA22132809) Bretagne, Côtes-d'Armor, Saint-Brieuc, Pointe de Cesson, 105 rue de la Tour

Demeure, Domaine de la Tour de Cesson, rue de la Tour (Saint-Brieuc) (IA22133633) Bretagne, Côtes-d'Armor, Saint-Brieuc, Pointe de Cesson, 105 rue de la Tour

Communs et dépendances dits la grange, Domaine de la Tour de Cesson, rue du Commandant Le Conniat, rue de la Tour (Saint-Brieuc) (IA22133682) Bretagne, Côtes-d'Armor, Saint-Brieuc, Pointe de Cesson, Le Bourrivet, rue du Commandant Le Conniat, 105 rue de la Tour

Conciergerie, Domaine de la Tour de Cesson, rue de la Tour (Saint-Brieuc) (IA22133683) Bretagne, Côtes-d'Armor, Saint-Brieuc, Pointe de Cesson, 105 rue de la Tour

Corps de garde d'observation, Domaine de la Tour de Cesson, rue de la Tour (Saint-Brieuc) (IA22133648) Bretagne, Côtes-d'Armor, Saint-Brieuc, Pointe de Cesson, 105 rue de la Tour

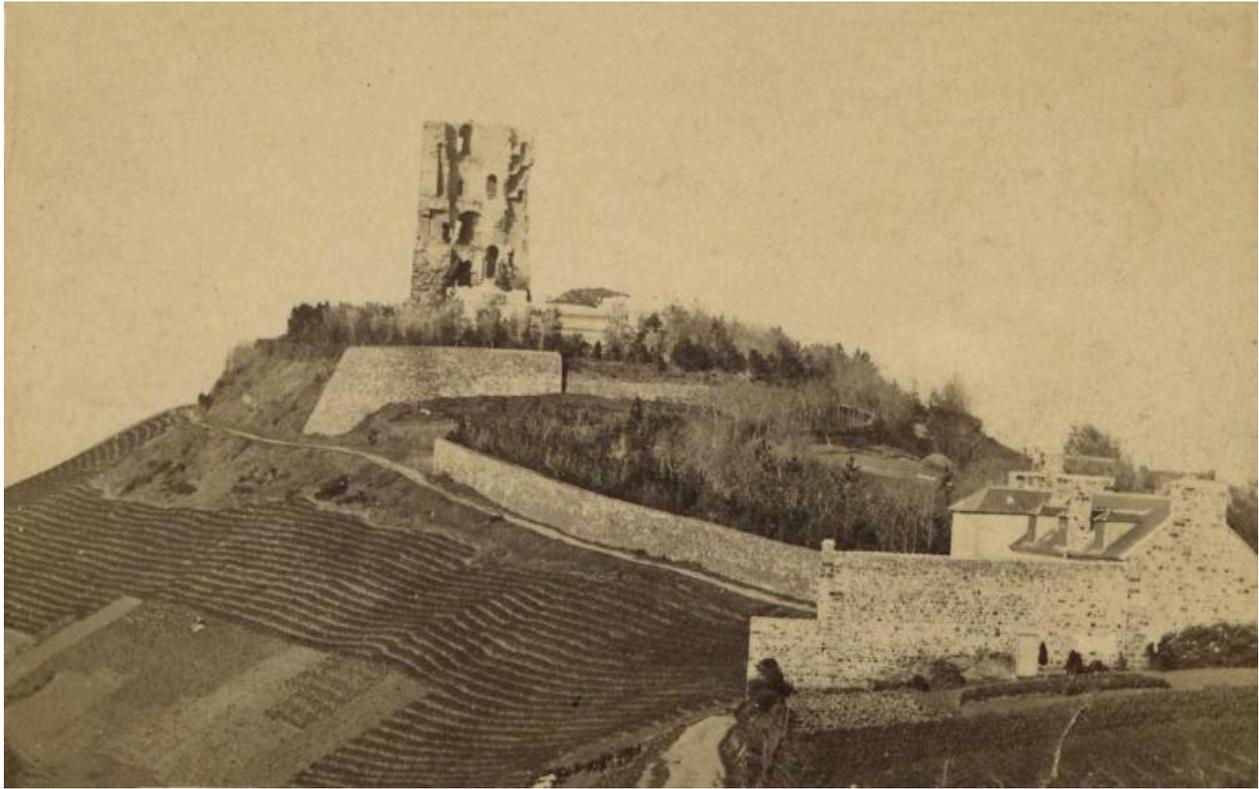
Ensemble fortifié (Po 5), Domaine de la Tour de Cesson, rue de la Tour (Saint-Brieuc) (IA22133670) Bretagne, Côtes-d'Armor, Saint-Brieuc, Pointe de Cesson, 105 rue de la Tour

Ferme dite métairie du Bourrivet, Domaine de la Tour de Cesson, rue du Commandant Le Conniat, rue de la Tour (Saint-Brieuc) (IA22133649) Bretagne, Côtes-d'Armor, Saint-Brieuc, Pointe de Cesson, Le Bourrivet, rue du Commandant Le Conniat, 105 rue de la Tour

Murs de clôture, murs de soutènement avec parapet (avec emplacements de tir) et portails, Domaine de la Tour de Cesson, rue de la Tour (Saint-Brieuc) (IA22133650) Bretagne, Côtes-d'Armor, Saint-Brieuc, Pointe de Cesson, 105 rue de la Tour

Auteur(s) du dossier : Guillaume Lécueillier

Copyright(s) : (c) Région Bretagne



Vue générale de la pointe de Cesson vers 1860-1870 (collection : Alain Lamour). Si la demeure est construite, le jardin d'agrément et le belvédère n'ont pas encore été aménagés. On peut voir des fortifications ; les versants de la pointe sont cultivés

Référence du document reproduit :

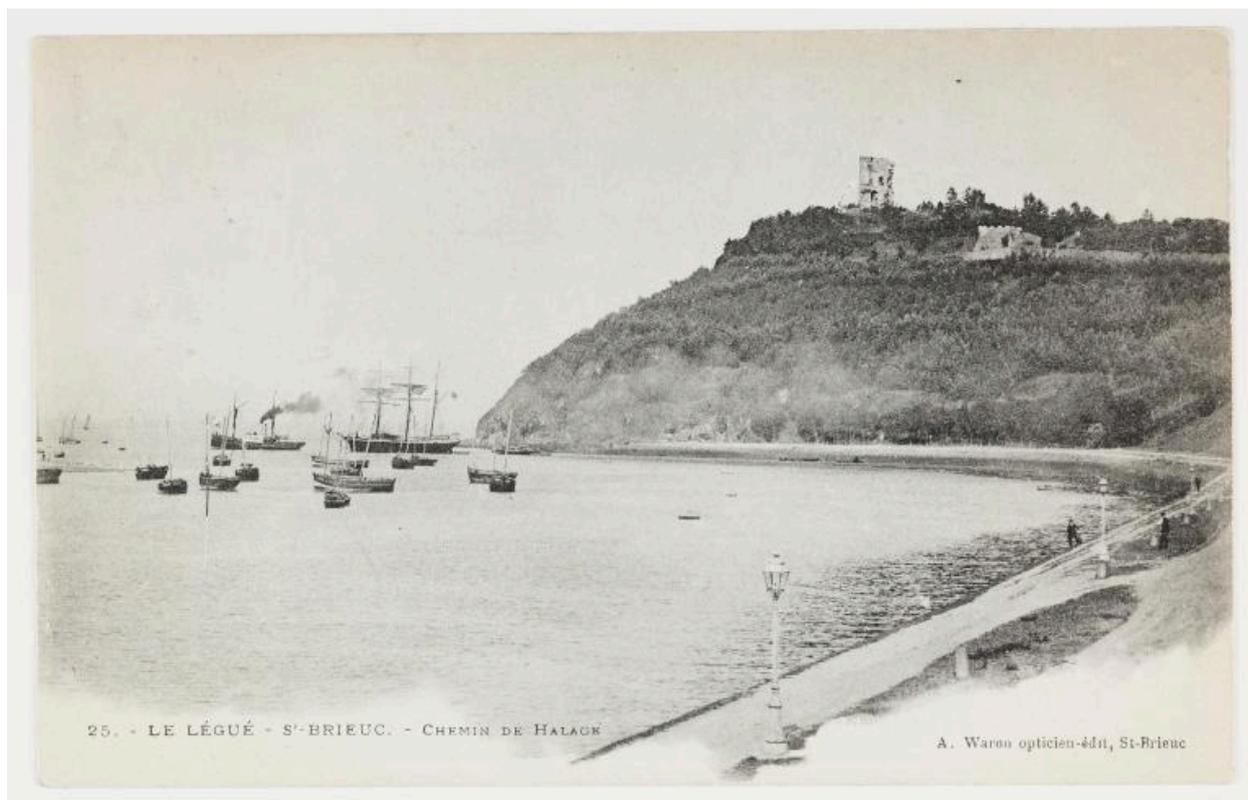
- **Saint-Brieuc. Le mystérieux domaine de la tour de Cesson**
LAMOUR, Alain. LAMOUR, Claudine. **Saint-Brieuc. Le mystérieux domaine de la tour de Cesson**. Plérin :
Imprimerie Roudenn Grafik, autoédition, 2023, 170 p.
Archives municipales de Saint-Brieuc : 279837

IVR53_20232205386NUCA

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la Pointe de Cesson depuis le chemin de halage du port du Légué, carte postale (éditions A. Waron, Saint-Brieuc). On distingue notamment le crénelage du belvédère de jardin dit Tour Malakoff et le mur de clôture du domaine ; la tour couronne la pointe

Référence du document reproduit :

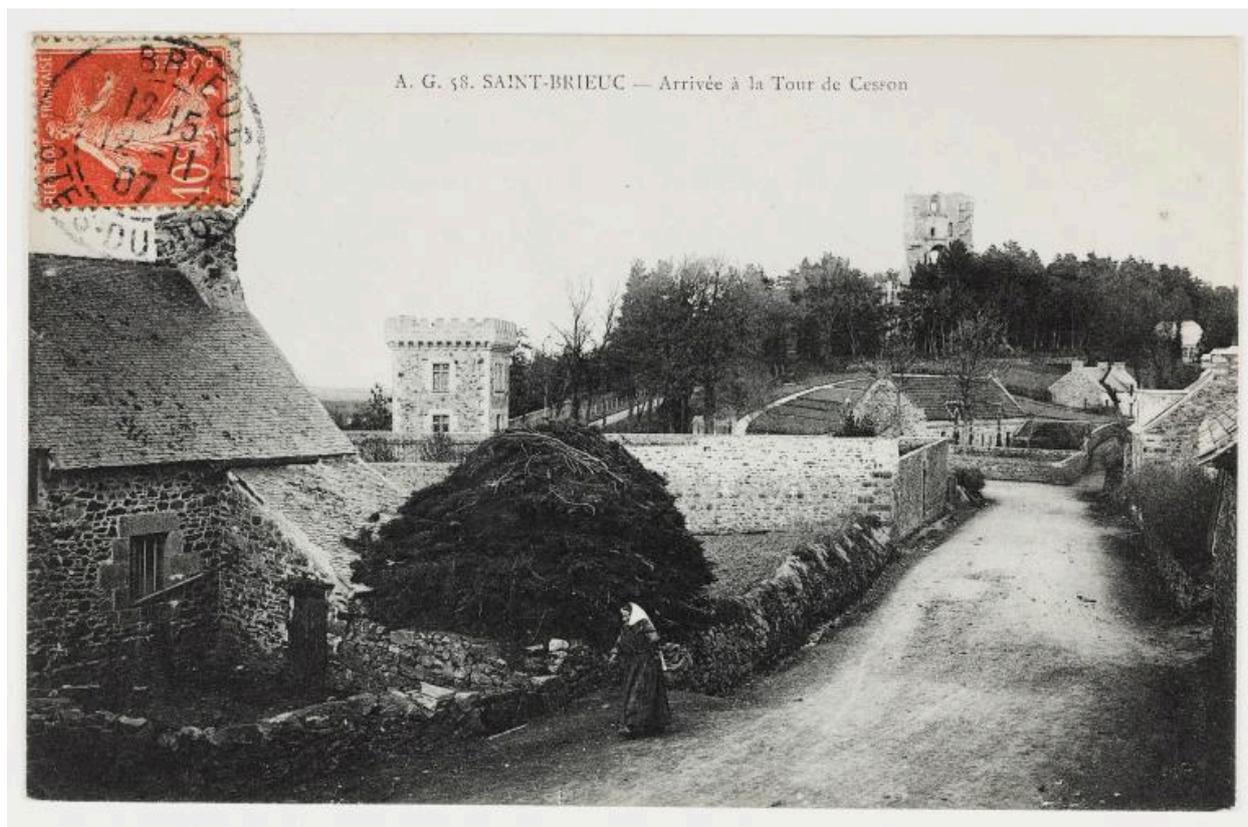
- **Le Légué - Saint-Brieuc - chemin de halage (éditions A. Waron ; Saint-Brieuc)**
Le Légué - Saint-Brieuc - chemin de halage.
<http://www.collections.musee-bretagne.fr/ark:/83011/FLMjo309937>
Musée de Bretagne (Rennes) : 972.0001.1268

IVR53_20232205325NUCA

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

(c) Musée de Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des environs de l'entrée du Domaine de la Tour de Cesson, carte postale (éditions André Garnon, Orléans). A gauche, surmontée de crénelage et de faux mâchicoulis, la conciergerie (logement du concierge / gardien). Au centre, le logis de la ferme-modèle et la tour. On distingue des allées et parterres

Référence du document reproduit :

- **L'arrivée à la Tour de Cesson**
L'arrivée à la Tour de Cesson (éditions André Garnon ; Orléans).
<http://www.collections.musee-bretagne.fr/ark:/83011/FLMjo169775>
Musée de Bretagne (Rennes) : 972.0029.38

IVR53_20232205329NUCA

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

(c) Musée de Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du Domaine de la Tour de Cesson, vers 1885 (collection : Geslin de Bourgogne par Frédéric Thomas). La photographie porte l'inscription : Tour de Cesson, n° 4. On distingue les jardins, terrasses, conciergerie, belvédère (la Tour Malakoff) et en arrière-plan, la tour

IVR53_20232205319NUCA

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Date de prise de vue : 2023

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du Domaine de la Tour de Cesson et de ses abords immédiats. A droite, la conciergerie (logement du concierge / gardien). Un chemin longe le mur de clôture (faisant soutènement) du domaine jusqu'à la Tour Malakoff, bévédère sur le Légué. A gauche, l'embouchure du Gouët

Référence du document reproduit :

- **Vue de la Tour de Cesson depuis la maison du gardien**
Vue de la Tour de Cesson depuis la maison du gardien.
<https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/memoire/APDNX10071>
Médiathèque de l'architecture et du patrimoine : DNX10071

IVR53_20232205308NUCA

Auteur de l'illustration : Henri Deneux

(c) Ministère de la culture (France), Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, diffusion RMN-GP
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne oblique de la tour et de la demeure, carte postale colorisée (collection : La Pie). Les deux tourelles de la demeure ont perdu leur couverture en poivrière ; les deux ailes sont couvertes en pavillon (en ardoise) ; le corps central est couvert en ardoise et en zinc

Référence du document reproduit :

- **Vue aérienne oblique de la tour et de la demeure, carte postale (collection : La Pie).**
Vue aérienne oblique de la tour et de la demeure, carte postale (collection : La Pie).
Archives départementales des Côtes-d'Armor : FRAD022_16FI5025_5008

IVR53_20232205333NUCA

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

(c) Archives départementales des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



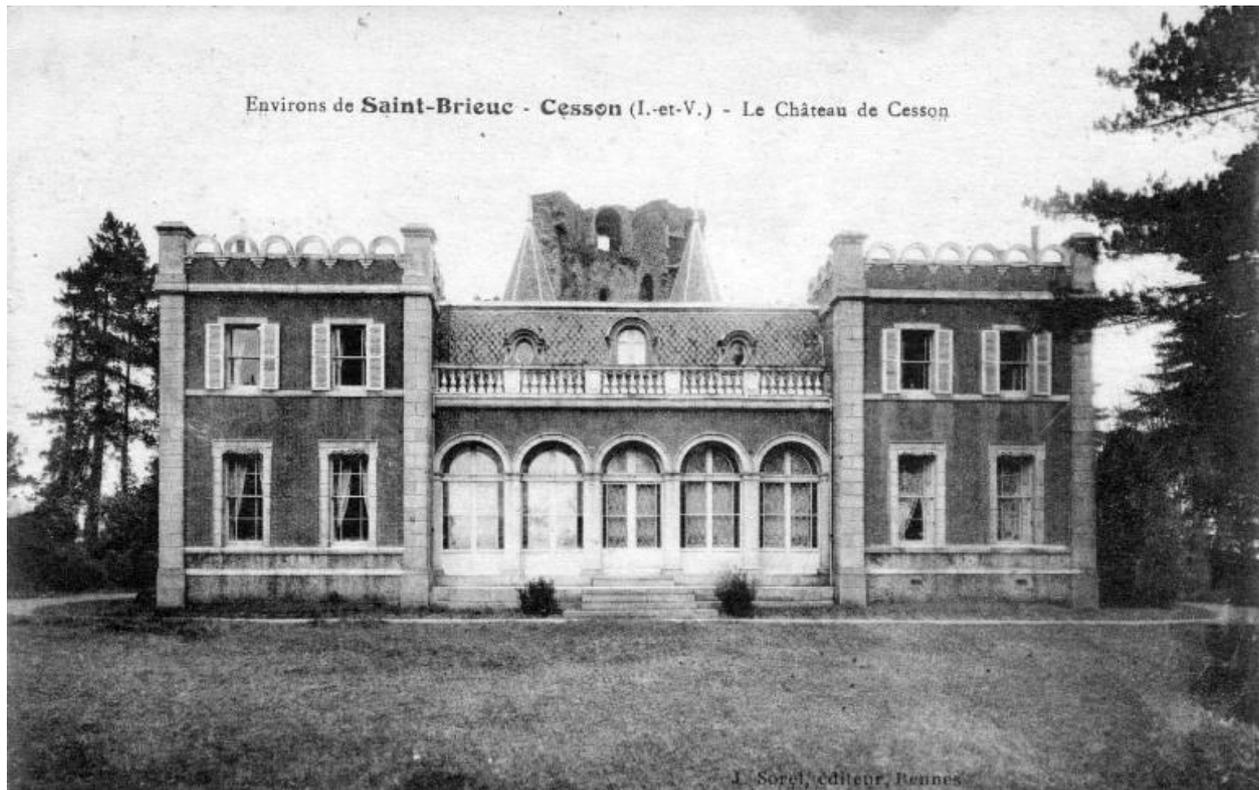
Vue de l'élévation orientée vers le Nord-est (collection : A. Waron, Saint-Brieuc)

IVR53_20232205346NUCA

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'élévation orientée vers le Sud-ouest, carte postale (éditions J. Sorel, Rennes)

IVR53_20232205347NUCA

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'élévation orientée vers le Sud-ouest, carte postale (collection H. Hamon, Saint-Brieuc). Plusieurs statues ornent le jardin situé au Sud

IVR53_20232205348NUCA

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne oblique, 1963. A l'arrière-plan, l'Anse de la Vierge à Plérin. Au centre, sous les arbres on distingue le bassin et la puits ornamental ; à gauche, le belvédère de jardin dit Tour Malakoff ; à droite, la serre et les communs - dépendances

Référence du document reproduit :

- **Vue aérienne sur l'anse à la vierge à Saint Brieuc. Au premier plan, la Tour de Cesson**
Vue aérienne sur l'Anse à la Vierge à Saint Brieuc. Au premier plan, la Tour de Cesson.
<http://www.collections.musee-bretagne.fr/ark:/83011/FLMjo130836>
Musée de Bretagne (Rennes) : 971.0037.3874

IVR53_20232205324NUCA

Auteur de l'illustration : Heurtier

Date de prise de vue : 1963

(c) Musée de Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'élévation Sud-Ouest : partie centrale. En arrière-plan, la Tour de Cesson

IVR53_20232200481NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du belvédère de jardin dit Tour Malakoff : mur et porte en arc plein cintre fermée d'une grille. Le parapet est surmonté d'un crénelage dans le style néo-gothique

IVR53_20232200482NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du belvédère de jardin dit Tour Malakoff : mur et porte en arc plein cintre fermée d'une grille

IVR53_20232200483NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



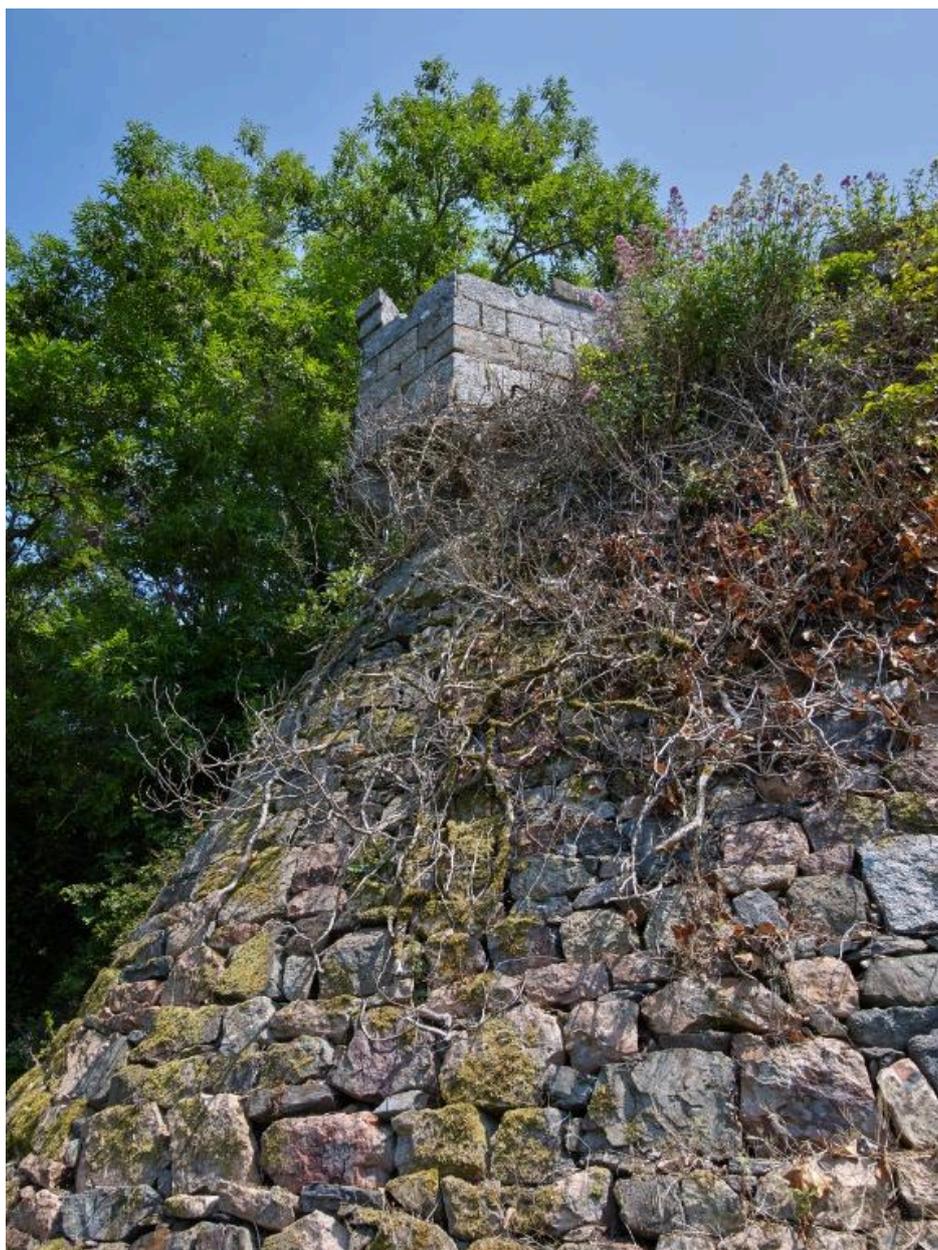
Vue du belvédère de jardin dit Tour Malakoff. Il est monté en pierre sèche (empilement des pierres les unes sur les autres sans utiliser aucun autre matériau)

IVR53_20232200484NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du belvédère de jardin dit Tour Malakoff. Dominant le belvédère, une guérite de style néo-gothique en pierre de taille

IVR53_20232200485NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'une des statues du jardin d'agrément. Couchée sur le sol près de la porte ornementale basse, son socle se trouve à proximité immédiate. Elle a perdu sa tête et l'extrémité de ses pieds

IVR53_20232200445NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'une des statues du jardin d'agrément. Couchée sur le sol près de la porte ornementale basse, son socle se trouve à proximité immédiate. Elle a perdu sa tête et l'extrémité de ses pieds

IVR53_20232200446NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



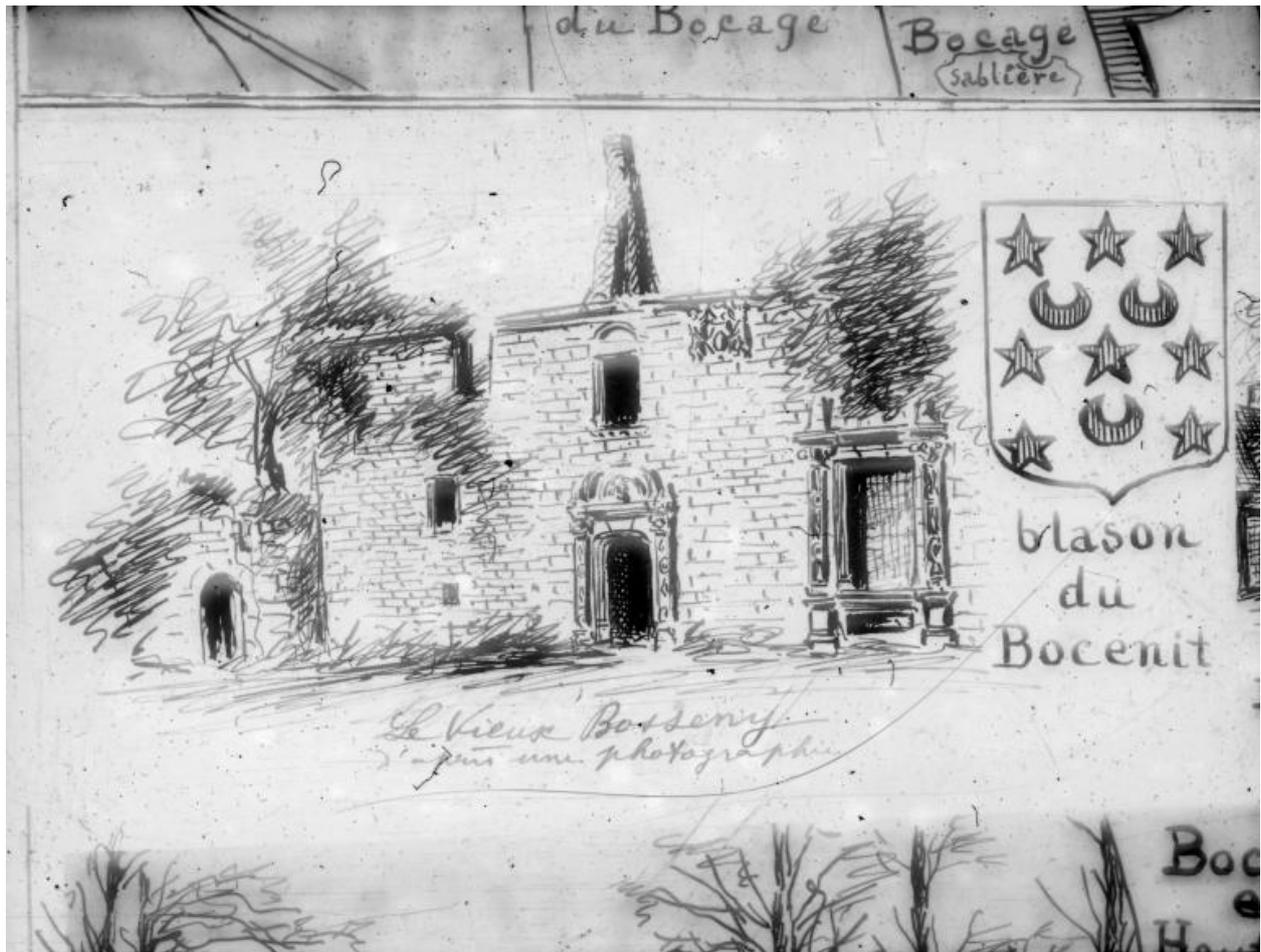
Vue de l'une des statues du jardin d'agrément. Couchée sur le sol près de la porte ornementale basse, son socle se trouve à proximité immédiate. Elle a perdu sa tête et l'extrémité de ses pieds

IVR53_20232200447NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le vieux manoir du Bocenit à Saint-Gilles-du-Mené, dessin d'Henri Frotier de La Messelière d'après une photographie, vers 1925. On reconnaît la porte d'entrée, la fenêtre de style Renaissance et les armoiries déplacés au Domaine de la Tour de Cesson

IVR53_19802202669ZMI

Auteur du document reproduit : Henri Frotier de la Messelière

(c) Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la porte ornementale basse de style Renaissance : élévation Nord-est (revers)

IVR53_20232200448NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la porte ornementale basse de style Renaissance : élévation Sud-ouest

IVR53_20232200449NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la porte ornementale basse de style Renaissance : élévation Sud-ouest, détail des armoiries

IVR53_20232200450NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la porte ornementale haute de style Renaissance : élévation Sud-ouest

IVR53_20232200451NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la porte ornementale haute de style Renaissance : détail de l'élévation Sud-ouest

IVR53_20232200453NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



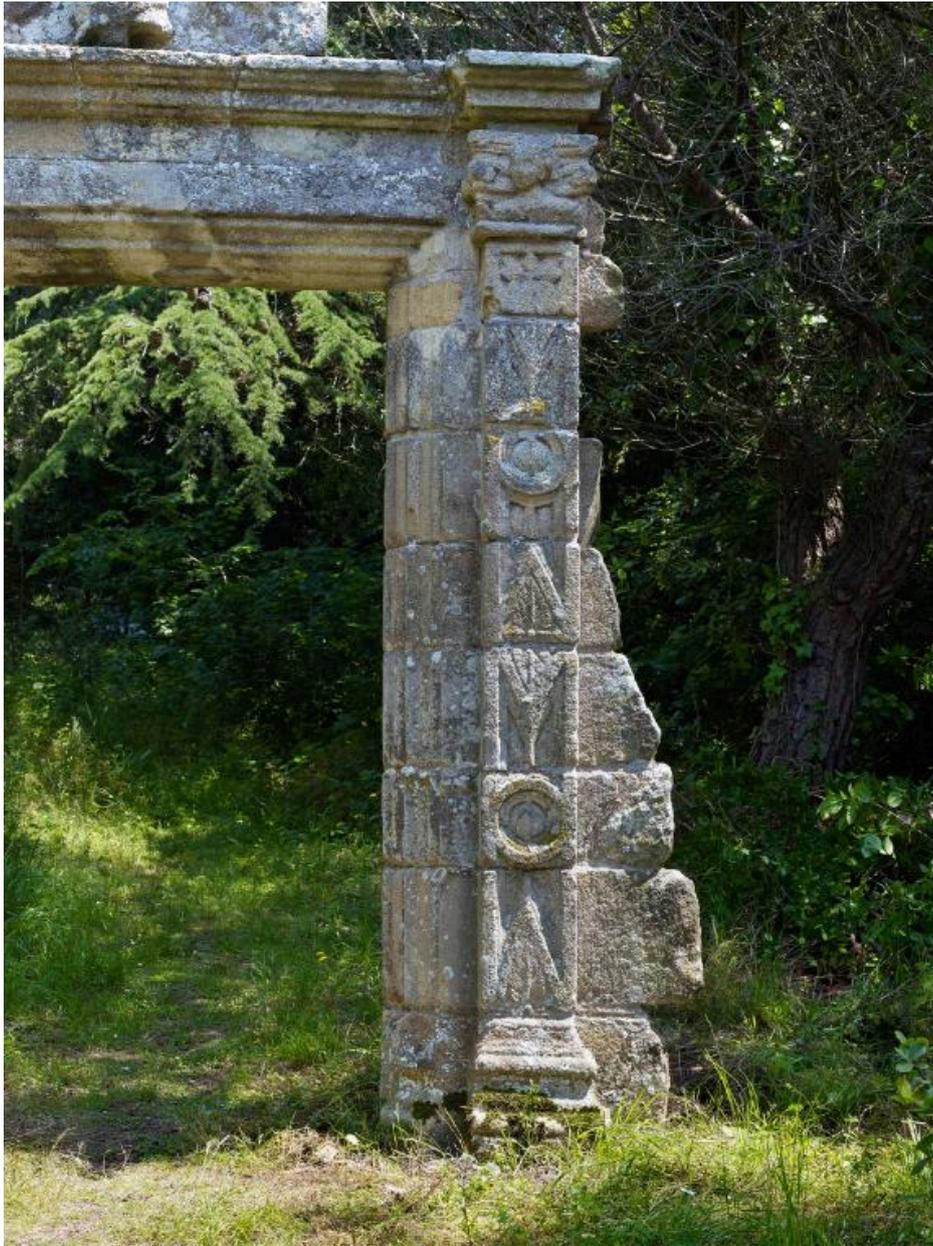
Vue de la porte ornementale haute de style Renaissance : détail de l'élévation Sud-ouest

IVR53_20232200457NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



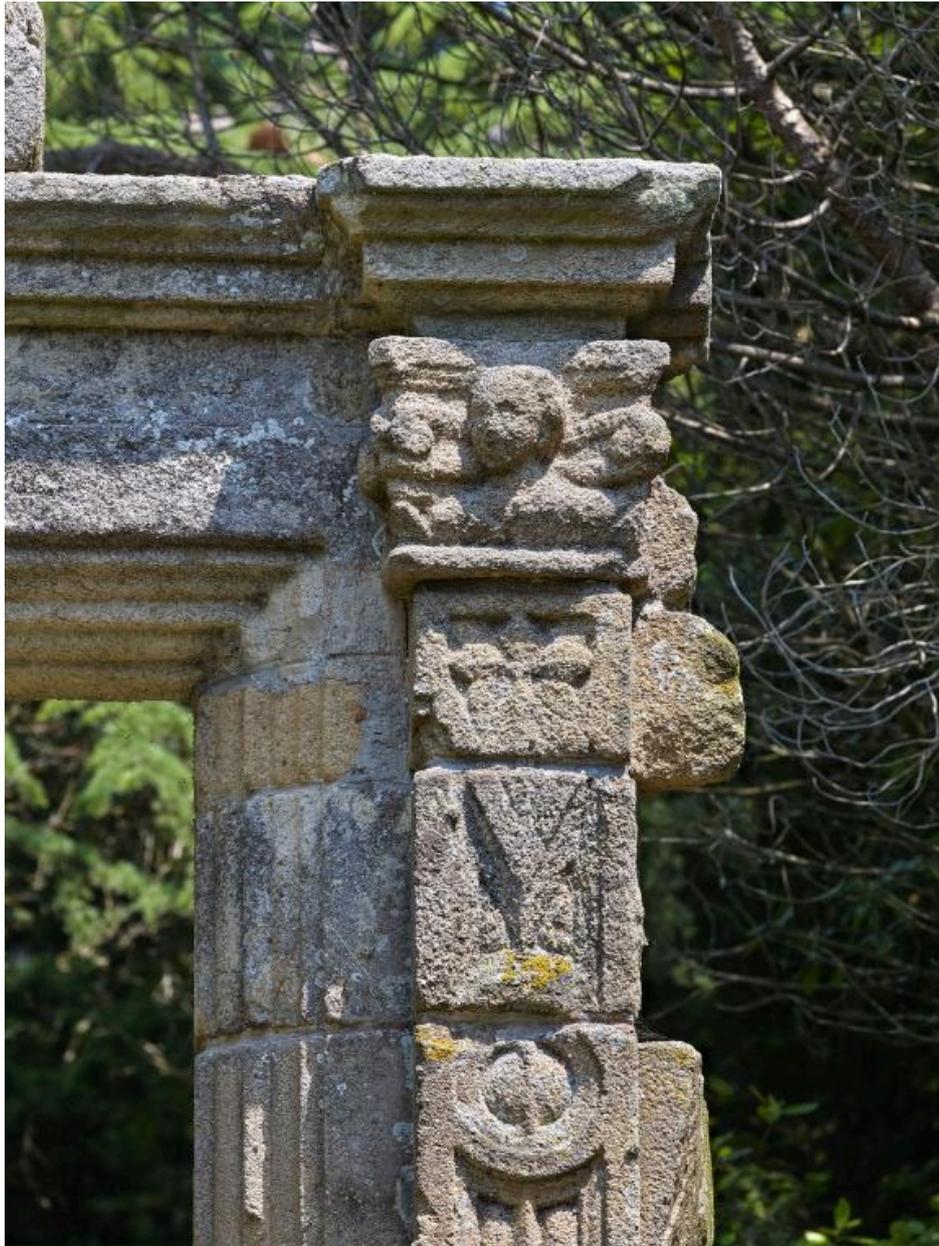
Vue de la porte ornementale haute de style Renaissance : détail de l'élévation Sud-ouest

IVR53_20232200454NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



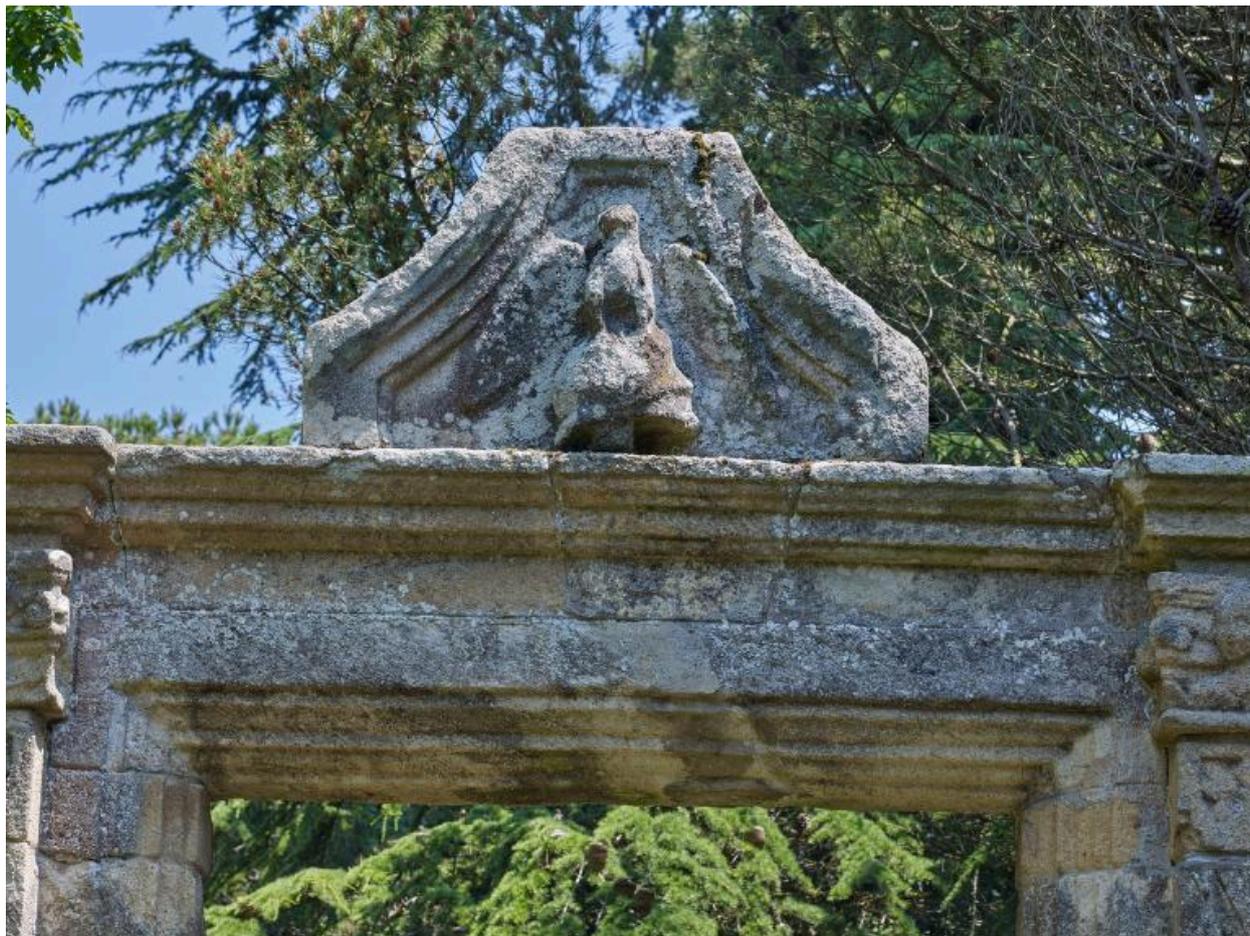
Vue de la porte ornementale haute de style Renaissance : détail de l'élévation Sud-ouest

IVR53_20232200456NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la porte ornementale haute de style Renaissance : détail de l'élévation Sud-ouest. On reconnaît dans les armoiries un heaume cimier ou un casque surmonté d'un oiseau

IVR53_20232200455NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la porte ornementale haute de style Renaissance : élévation Nord-est (revers)

IVR53_20232200452NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du bassin : au centre, la fontaine

IVR53_20232200458NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la fontaine du bassin. Ses deux vasques sont cassées

IVR53_20232200459NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la grotte artificielle (faisant abri pour un ou des animaux) du bassin : élévation Sud percée d'un porte. Sa couverture est ornée de coquilles Saint-Jacques en ciment et de rocaille

IVR53_20232200460NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la couverture de la grotte artificielle (faisant abri pour un ou des animaux) du bassin : elle est ornée de coquilles Saint-Jacques en ciment et de rocaille

IVR53_20232200461NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du puits situé au Sud-ouest. Déplacé, il semble avoir été implanté sur une citerne

IVR53_20232200486NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du puits situé au Sud-ouest. Déplacé, il semble avoir été implanté sur une citerne

IVR53_20232200487NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du cadran solaire

IVR53_20232200488NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du cadran solaire

IVR53_20232200489NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



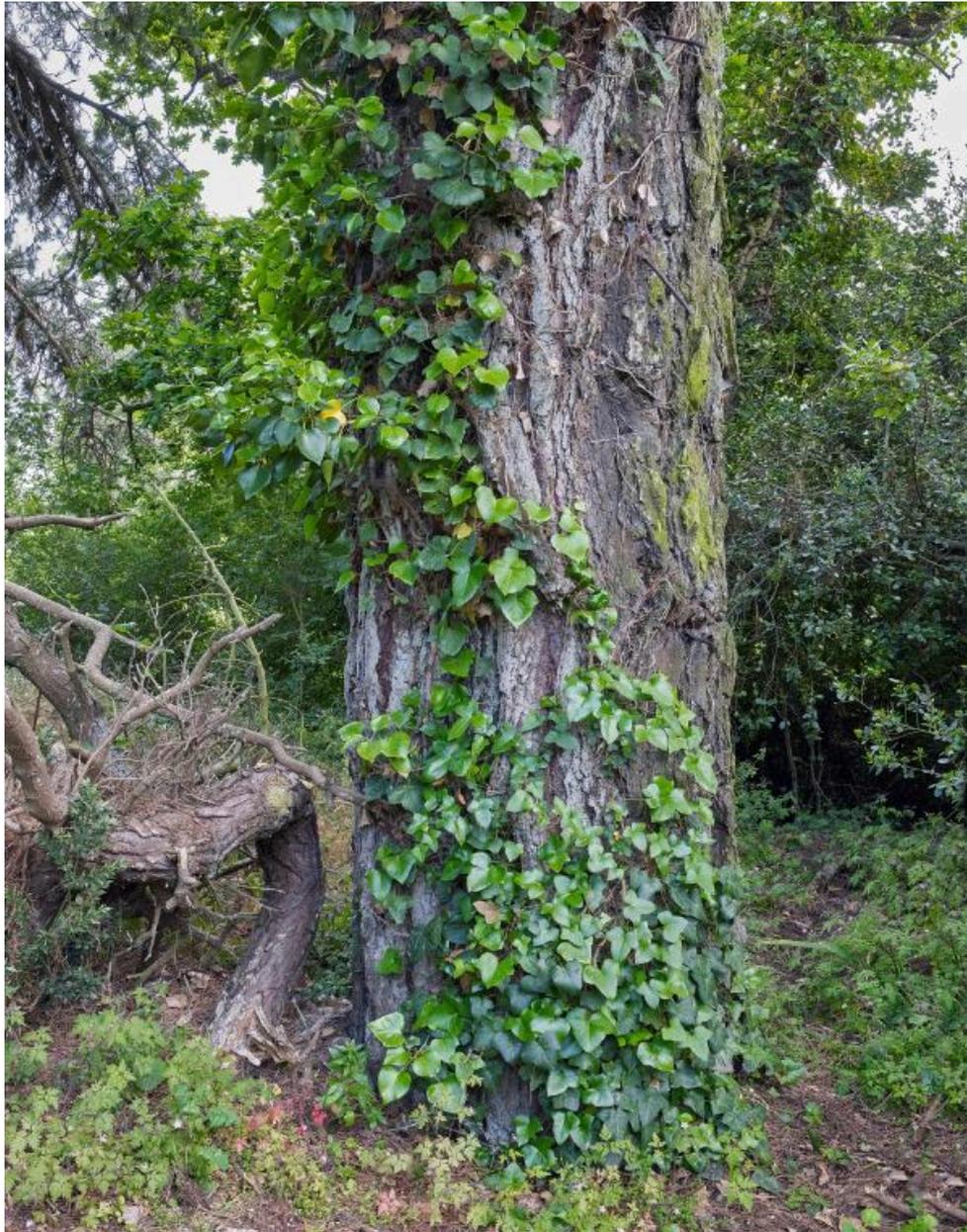
Vue de la citerne située au Sud-sud-est de la tour

IVR53_20232200490NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du pin de Monterey (Pinaceae) ayant servi de poste d'observation : tronc

IVR53_20232200417NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du pin de Monterey (Pinaceae) ayant servi de poste d'observation : vestiges d'échelon

IVR53_20232200418NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du pin de Monterey (Pinaceae) ayant servi de poste d'observation : vestiges d'échelon

IVR53_20232200419NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du pin de Monterey (Pinaceae) ayant servi de poste d'observation : cime de l'arbre depuis le sol

IVR53_20232200420NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la serre située au Sud : en équilibre au rez-de-chaussée (le plancher du rez-de-chaussée s'est effondré), poteau métallique ouvragé

IVR53_20232200646NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la serre située au Sud : sous-sol (le plancher du rez-de-chaussée s'est effondré), local technique à usage de chaufferie ; vestiges de portes vitrées. A gauche, radiateur horizontale de serre ; à droite tuyaux et poteau ouvragé

IVR53_20232200647NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la serre située au Sud : rez-de-chaussée, bacs de culture en faux bois en ciment armé

IVR53_20232200648NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la serre située au Sud : rez-de-chaussée, bacs de culture en faux bois

IVR53_20232200649NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



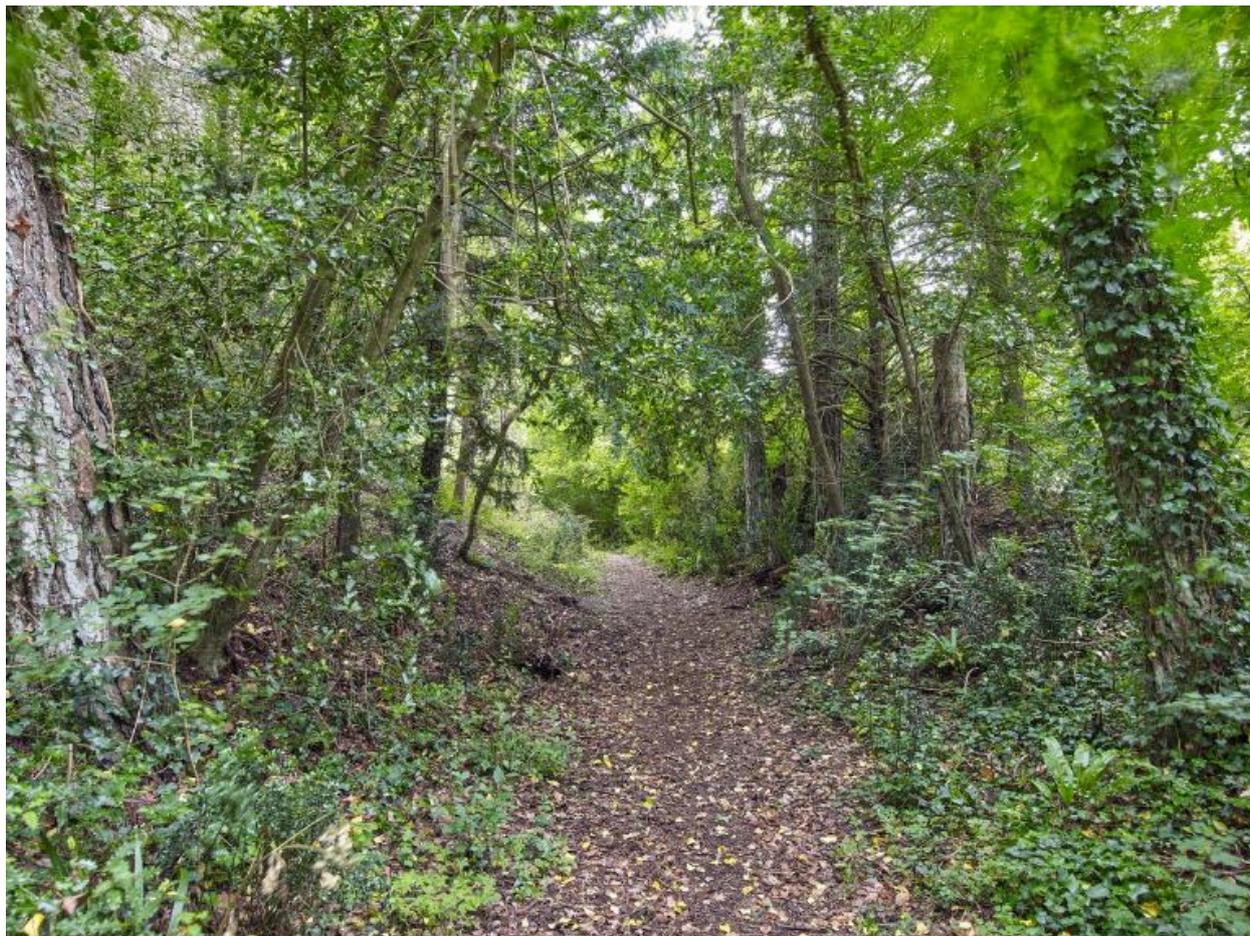
Vue de la serre située au Sud : elle comprenait deux niveaux (serre vitrée en rez-de-chaussée avec bacs de culture et local technique à usage de chaufferie au sous-sol)

IVR53_20232200650NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'un des sentiers du parc

IVR53_20232200651NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la grotte artificielle (faisant abri pour un ou des animaux) du bassin : élévation Nord percée d'un porte et rampe d'accès. Sa couverture est ornée de coquilles Saint-Jacques en ciment et de rocaille

IVR53_20232200664NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'un des arbres monumentaux du parc au Nord, côté Gouët

IVR53_20232200667NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du belvédère de jardin dit Tour Malakoff : la terrasse et le parapet crénelé dans le style néo-gothique. En arrière-plan, le Port du Légué

IVR53_20232200677NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du belvédère de jardin dit Tour Malakoff : détail du parapet crénelé et de la guérite dans le style néo-gothique. En arrière-plan, le Port du Légué

IVR53_20232200671NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du belvédère de jardin dit Tour Malakoff : détail du parapet crénelé dans le style néo-gothique. En arrière-plan, le Port du Légué

IVR53_20232200672NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du belvédère de jardin dit Tour Malakoff : parapet crénelé dans le style néo-gothique. En arrière-plan, le Port du Légé

IVR53_20232200673NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du belvédère de jardin dit Tour Malakoff : détail de la guérite dans le style néo-gothique (le trou dans la pierre de taille permettait de fixer un canon d'apparat)

IVR53_20232200675NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du belvédère de jardin dit Tour Malakoff : détail de la guérite dans le style néo-gothique (le trou dans la pierre de taille permettait de fixer un canon d'apparat)

IVR53_20232200674NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du Port du Légué depuis le belvédère de jardin dit Tour Malakoff : sur le terre-plein, le stock de sable en tas

IVR53_20232200676NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation